

ASSOCIATION MARISTE D'IBERVILLE (A.M.I.)
fondée, le 31 mai 1986, à Iberville

Le 31 mai restera une date historique pour les anciens confrères maristes de la Province d'Iberville. Ils ont tenu une première assemblée générale et ont fondé leur association. Déjà, un comité provisoire avait préparé des règlements, obtenu une charte provinciale et élaboré quelques projets d'activités qui pourraient convenir à un tel regroupement.

A l'invitation, une centaine ont répondu à l'appel, sans compter une dizaine d'autres qui se sont excusés de ne pouvoir venir à cette fête, mais ont assuré qu'ils étaient heureux de s'inscrire comme membres de la nouvelle association.

Le programme avait été pensé pour faire revivre une journée de la vie mariste d'autrefois au juvénat. Pendant l'avant-midi, plusieurs jeux furent organisés: balle-molle, fers, badminton, ping-pong, etc. Le populaire "drapeau" de jadis n'a pas eu d'adeptes, vu que l'on n'avait plus les jambes de 15 ans.

Pour le dîner champêtre, plutôt que d'aller dans les bosquets à cause de la fraîcheur de la température, chacun s'installa dans les salles où régna une atmosphère de grande joie et de chaude sympathie. On a aimé cette formule qui a permis de partager le repas avec plus d'intimité et plus de contacts personnels.

ASSEMBLEE GENERALE

L'assemblée générale, présidée par M. Benoît Signori, s'est déroulée dans un climat de joyeuse et amicale collaboration.

Le Frère Jean Reid, provincial, dans son mot de bienvenue, se dit heureux d'accueillir un groupe aussi nombreux d'anciens confrères désireux de renouer d'anciennes amitiés. Il souhaita une vie fructueuse à la nouvelle association dont le nom A.M.I. suggère déjà tout un programme.

M. Maurice Fortin fit l'historique de la démarche entreprise par un groupe d'amis qui aboutit aujourd'hui, dit-il, "au magnifique résultat qui nous emballe tous". Il divisa son exposé en sept tableaux.

1er tableau:

La fête des retrouvailles du 4 mai 1985.

Dans la dernière partie du laïus qu'on m'avait demandé de présenter au nom des anciens, j'interpelle ainsi les participants:

"Quant à l'aspect engagement collectif qui pourrait consister à donner à notre groupe d'anciens maristes une structure d'association vouée à la défense des valeurs chrétiennes et des droits de l'Eglise, à la promotion des intérêts des Frères Maristes et de la cause de l'éducation, à la recherche d'avantages moraux, professionnels et sociaux des participants, il faudrait que telle initiative réponde à une démarche de la base et corresponde à un besoin ressenti et exprimé. En d'autres termes, cela revient à se demander quel lendemain peut être assuré à un rassemblement comme celui de la fête des retrouvailles. Ici, je pose la question et vous laisse le soin de répondre"

